La Dépêche de l'Aube

www.ladepechedelaube.org

Hebdomadaire de la fédération de l'Aube du Parti Communiste Français N°1879 du 26 septembre 2025 - Prix : 1,20 €

UN DÉBUT DE MOBILISATION PUISSANT !

La journée du 18 septembre, fortement attendue, a été une réussite. Un million de personnes mobilisées à travers le pays, le pari est réussi pour les organisations syndicales.
Dans l'Aube aussi les cortèges étaient remplis un peu partout dans le département. Une journée qui suscite l'espoir et qui en appelle d'autres !

Par Camille Lainé

Une forte mobilisation :

Après la journée du 10 septembre, cette journée du 18, à l'appel de l'intersyndicale, était attendue. Attendue avec espoir par les travailleuses et travailleurs de ce pays, mais aussi attendue au tournant par le gouvernement.

Eh bien, le fait est que c'est une grande réussite ! Un million de personnes dans les rues et plus de 250 manifestations à travers le pays. Ce qui prouve que la colère sociale est très puissante mais aussi que l'espoir de changement est bien là.

C'est un signal fort envoyé à Macron et à ses gouvernements. En effet, la journée avait été décidée à la base en réponse au budget Bayrou et à la catastrophe qu'il pourrait engendrer. Bayrou n'est plus là et pourtant la mobilisation reste très forte ! Les Françaises et les Français ne sont pas dupes, Lecornu et Bayrou même combat ! La politique sera la même et tout le monde l'a compris.

Cette journée prouve, encore une fois, que les travailleuses et travailleurs de ce pays ne veulent plus de cette politique !

Dans notre département la mobilisation a été également très forte. Le cortège troyen a compté plus de 1300 personnes, il y avait 150 personnes à Romilly et 130 à Bar Sur Aube.

Quelles suites ?

L'ampleur de la mobilisation prouve que le compte n'y est pas et que de nombreuses revendications portées par la population ne sont pas entendues. L'intersyndicale en a donc conclu, le 18 au soir, que la balle était dans le camp du premier ministre et que si ce dernier n'avait pas répondu aux revendications en question à savoir : l'abandon du projet de budget Bayrou, plus de justice sociale et fiscale en taxant les plus riches, l'abandon du recul de l'âge de départ à la retraite, des moyens pour les services publics ou encore pour la transition écologique ; avant le 24 septembre une nouvelle journée de grève et de mobilisation serait organisée rapidement ! C'est désormais chose faite, aucun acte concret n'a été proposé par le premier ministre, l'intersyndicale appelle donc à amplifier la mobilisation et pour ce faire une nouvelle date est programmée : le 2 octobre !

La gauche et évidemment les communistes sont évidemment fortement mobilisés parmi et auprès des travailleuses et travailleurs de ce pays.

Encore une fois le Rassemblement National brille par son absence ! Il fait une nouvelle fois la démonstration qu'il est l'ennemi des salarié·es, des droits syndicaux, soutient le capital et n'est en rien une alternative.

Pour un véritable changement, il est nécessaire de construire un autre budget pour répondre aux besoins sociaux et aux défis du siècle, à renforcer la démocratie sociale par de nouveaux pouvoirs d'intervention des salarié·es et à en finir avec les passages en force par l'utilisation de l'article 49-3 pour respecter la démocratie parlementaire.

Ensemble, avec les salarié·es mobilisés, les forces syndicales et associatives et forces politiques de gauche, construisons une alternative de progrès et de paix pour la France.

OÙ SONT DONC NOS DÉPUTÉ•E•S ?

Les grands défenseurs des classes populaires, à savoir les députés RN ont manifesté le 18 septembre ! C'est assez rare pour le noter ! Mais ont-ils manifesté aux côtés des travailleuses et travailleurs de ce pays ? Aux côtés de la population ? Non bien sûr ! Ils ont manifesté le matin avec les pharmaciens. Idem pour la députée de droite Valérie Bazin. Ils étaient là pour soit-disant lutter contre les déserts médicaux, rappelons-leur à tous les trois que les politiques qu'ils soutiennent et mènent conduisent aux déserts médicaux. Et rappelons-leur aussi qu'aucun des trois n'a voté la loi pour la régularisation des médecins…

Mais visiblement toute la droite n'est pas sur la même ligne, une des seules pharmacies troyennes non grévistes était celle de Stéphanie Baroin…

Cerise

Atteinte aux libertés publiques

LA MAIRIE DE TROYES À REBOURS DE L'HISTOIRE

Enfin, la France reconnaît l'Etat de Palestine, c'est un immense pas en avant plus que jamais nécessaire dans la période.

C'est une victoire pour toutes celles et ceux qui militent pour le droit du peuple palestinien depuis des années.

Mais cette victoire n'est qu'un premier pas pour la mise en œuvre des droits nationaux du peuple palestinien, c'est-à-dire l'institution d'un État de Palestine disposant d'une continuité territoriale, sur la base des frontières de 1967. Face au génocide en cours dans la bande de GAZA il faut que la France accompagnée des autres pays de l'union européenne exige la fin de la guerre, de l'occupation et de la colonisation, le retour des réfugiés et évidemment des sanctions contre le gouvernement israélien et le criminel de guerre Netanyahou.

En pleine liesse de cette victoire alors que des mairies ont choisi d'afficher le drapeau palestinien sur leur fronton, ou d'afficher leur soutien au processus de paix comme la ville de La Chapelle-Saint-Luc, la mairie de Troyes choisit la régression et la répression.

En effet un arrêté, passé en catimini vendredi dernier, interdit l'affichage ou la pose de drapeaux palestiniens dans la ville et même « toute manifestation politique relative à un état étranger ». Outre qu'il faut s'interroger sur la légalité d'un tel arrêté qui va à l'encontre de la position officielle de la France de reconnaître devant les Nations Unies l'Etat de Palestine, la justification avancée de cette atteinte à la liberté d'expression et de manifestation " de prévenir d'éventuels troubles à l'ordre public » et éviter les tensions dans la période où commencent les fêtes de Tichri très importantes pour la communauté juive est pour le moins fallacieuse.

Monsieur Baroin se cache en réalité derrière son petit doigt puisque depuis bientôt deux ans, le collectif aubois organise des manifestations qui se sont toujours déroulées sans heurts et de manière pacifique.

Rappelons également que la question palestinienne n'est pas une question de religion, c'est une question politique : il s'agit bien ici de la liberté d'un peuple à disposer de lui-même et de faire en sorte que le droit international soit respecté.

Que la mairie de Troyes assume de vouloir museler le mouvement social et qui plus est le mouvement pour la paix. Rien n'empêchera les communistes de continuer à s'exprimer, à manifester avec tous les partisans d'une paix juste et durable qui exigent que les peuples de la Palestine et d'Israël disposent des mêmes droits fondamentaux.

PCF Aube

L'HUMEUR de Louis Michel

EINSTEIN FOREVER

Pour Einstein, « la seule chose plus dangereuse que l'ignorance, c'est l'arrogance ». Trump détient brillamment les deux, comme il l'a encore montré lors de son discours à l'ONU ; un discours-fleuve qui outrepassait largement le temps imparti aux différents orateurs, mais quel audacieux allait couper le micro à celui qui revendique avoir replongé dans l'âge d'or le « pays le plus puissant du monde », les USA ? L'âge d'or vraiment ? Le gouvernement américain vient d'annoncer qu'il ne publierait plus d'évaluation annuelle sur la faim aux USA, car cette évaluation était « politisée et inutile ». La responsable de l'institut de statistiques a d'ailleurs été renvoyée, une inconsciente qui a publié le résultat pour 2024 : 13,5% de foyers américains ne mangeaient pas à leur faim. Trump, qui n'aime pas les pauvres, a fait plus fort encore en juillet dernier : il a fait voter une loi qui réduit drastiquement l'aide alimentaire d'État aux plus démunis. Selon le Bureau du Budget du Congrès cela concernerait 3 millions de personnes. L'âge d'or est en marche...

Sur le plan international, Trump n'a pas tari d'éloges sur lui-même : il a mis fin à sept guerres dans le monde et s'est plaint que personne à l'ONU ne l'ait remercié, les ingrats… Sur l'Ukraine il semble faire un virage à 180° mais peut-être rien de définitif ; sur Gaza, en revanche, il est furieux de la reconnaissance d'un État de Palestine, un « cadeau » au Hamas, selon lui – il ignore que le Hamas n'a jamais réclamé d'État pour la Palestine – et demande aux dirigeants présents de mettre fin à la guerre – lui n'y arriverait pas ? Mais il est encore plus furieux contre les pays qui mettent en œuvre les Accords de Paris, car le réchauffement climatique « est la plus grande escroquerie de l'Histoire », la finalité de l'énergie est qu'« elle rapporte de l'argent », donc les énergies renouvelables sont une « supercherie ». Un festival.

Einstein l'avait prédit: « l'intelligence artificielle ne fait pas le poids face à la stupidité naturelle »

L'OEIL DE GLEBE

ABONNEZ-VOUS !: 20€
à La Dépêche de l'Aube
VOTRE MEILLEUR SOUTIEN
22ter, avenue Anatole-France - 10000 TROYES
03 25 73 32 82 - ladepechedelaube@wanadoo.fr

LE BILLET DE LOUIS MICHEL

L'ÉPICIER PROVIDENTIEL

Pour son premier « 20 heures » Léa Salamé s'était offert comme invité, un morceau de choix, Edouard-Michel Leclerc.

Fine mouche cette Léa ; simple coïncidence ou faiseuse de rois ? On est en droit de se poser la question.

Celui qui avait eu les honneurs du magazine « Challenges », le déclarant être le mieux placé à l'élection présidentielle de 2027. Le voilà sous les feux des projecteurs. La mise en scène n'échappa à personne, les mauvaises langues pourront dire qu'il y avait une certaine connivence.

Les questions de Léa avaient la pertinence obséquieuse qui lui donnait l'opportunité de s'expliquer sur sa conception de la politique. Comme la chance, elle, ne repasse pas les plats deux fois, il en profita allégrement pour ne pas faire de concession au premier ministre. Il s'insurgea contre la « dramaturgie » des propos tenus par le Premier ministre sur la dette. À s'y tromper, il était en campagne électorale et comme on n'attire pas les mouches avec du vinaigre, sur certains points, il parla tellement juste notre homme que l'on aurait pu croire qu'il avait chipé un discours de Fabien Roussel. Il veut, dixit, « utiliser l'argent des riches » et « aller chercher de la croissance ». Il s'insurgea contre « les efforts supplémentaires » qui sont demandés et plébiscita davantage « une réforme fiscale pour plus de justice sociale qui se justifie en elle-même » et notamment l'utilisation «de l'argent des riches ».

Son plaidoyer concluait : « Je ne suis pas un homme de pouvoir mais j'ai envie d'être utile », affirme Michel-Édouard Leclerc qui fait un pas vers un engagement en politique. J'ai «envie de me battre dans la société française», «je me sens plus utile sur le terrain, Oui, oui, moi je suis sûr. Je pense qu'aujourd'hui on m'attend sur le terrain. C'est ça qu'attendent les Français». Eh bien, voilà qui est clair ! Il nous faut un patron d'épicerie pour diriger la France, un patron, un vrai, que diable, en voilà une bonne idée !

Tout cela est bien beau, mais ce qu'il ne nous dit pas, c'est qu'au classement des milliardaires établi en 2021 par le magazine Forbes il est classé au 18e rang des milliardaires français, avec une fortune estimée à 4,7 milliards d'euros.

Il a délocalisé sa centrale d'achat en Belgique pour contourner la loi Egalim qui devait permettre de mieux rémunérer le travail des paysans en France. L'écologie et le commerce équitable ? inconnus au bataillon. Le voilà, le vrai visage de notre épicier !

CONFERENCE

TROYES
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Producteurs D'ICI

les Mousquetaires

TOUS UNIS AVEC
LES PRODUCTEURS
LOCAUX

Intermarché

Romilly sur Seine

MUNICIPALES 2026 : CONFIRMATION

Dans un nouvel article de la presse locale Adam Da Mota confirme qu'il est membre du parti « Les Républicains » , le parti de Retailleau/Wauquier et qu'il entend conduire une liste sans étiquette… On peut donc supposer qu'à Romilly il y aura, pour ce scrutin des municipales, deux listes conduites par des leaders se réclamant de la droite.

Par Joé Triché

Etre membre du parti « Les Républicains » ce n'est pas n'importe quel engagement. C'est être d'accord avec la retraite à 67 ans, C'est refuser de mettre à contribution les plus fortunés de ce pays, c'est écouter d'avantage le MEDEF que le monde du travail, c'est faire de l'immigré le responsable de tous les maux de la société ou encore vouloir l'union des droites de Zemour aux Républicains en passant par Le Pen ou Bardella.

Voilà ce à quoi on adhère quand on rejoint ce parti de droite.

Pas étonnant dans ces conditions qu'Adam Da Mota ait rejoint en 2020, la liste emmenée par Eric Vuillemin. Il savait très bien, au moment de son choix, ce qu'aurait fait le maire actuel depuis son élection en 2008 : baisse considérable de subventions aux associations, non remplacement des départs à la retraites des agents communaux, casse des services publics municipaux, suppression du service d'aide ménagère et du portage des repas à domicile pour les personnes âgées, suppression de HAJ (halte amitié jeunes), des Mélomanies, du village gourmand…

Adam Da Mota connaissait aussi très bien la volonté du maire de favoriser la réalisation d'un multiplex aux dépens du maintient de l'activité cinéma de l'EDEN. Tout cela ne l'a pas empêché d'être candidat, puis élu avec des responsabilités aux côtés d'Eric Vuillemin. Jusqu'à ce qu'il le quitte sans doute pour se préparer pour l'élection municipale prochaine…

Après tout cela, comment comme il le prétend, être porteur d'une autre vision, d'une alternative et d'un renouveau alors que dans sa lettre de démission adressée au maire il lui indique « En tant que conseiller municipal je suis d'accord avec la majorité sur le fond ».

En fait, cette deuxième liste baptisée sans étiquette pour la circonstance, n'a-t-elle pas comme ambition d'affaiblir la gauche ?

Car il faut le rappeler, la liste de gauche ouverte aux citoyennes et citoyens non encartés conduite par Fethi Cheikh en recueillant 28% des suffrages a permis aux progressistes de cette ville d'avoir une voix au sein de l'assemblée municipale. De plus, depuis 2020, la parole donnée a été respectée : défense de l'Éden, de la vie associative, de la santé, de la maternité, la question de l'eau … sur tous ces sujets et bien d'autres, Fethi Cheikh et ses colistiers n'ont rien lâché en se faisant les porte-voix de la population.

Ni gauche, ni droite clame Adam Da Mota, c'est du macronisme pur jus ! On voit où cela a conduit le pays.

La vraie alternative à la majorité municipale de droite, face à l'extrême droite menaçante, se trouve dans le rassemblement à gauche, ouvert à la société civile sur la base d'un projet ancré dans les valeurs progressistes et humaines. Toute tentative de division à gauche en voulant faire cavalier seul ne fera que nuire au rassemblement nécessaire et attendu.

Afin de construire ce rassemblement portant un projet répondant aux attentes de la population romillone, une assemblée citoyenne « Ensemble pour Romilly » a été créée. Elle est déjà au travail, rejoignez-la !

ANNONCES LÉGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARMONT SOUS BARBUISE du 05/09/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : J2PV
Siège : 23 RUE GALMUROT, 10150 CHARMONT SOUS BARBUISE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 098 000 euros
Objet : - La prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés, civiles ou commerciales dans le but de les contrôler - L'acquisition, la souscription, la détention et la cession de droits sociaux - L'animation de ses filiales à travers la participation active à la conduite de la politique du groupe et le contrôle de ses filiales - Toutes prestations de services en matière de gestion notamment dans les domaines administratif, financier, informatique, commercial au profit des sociétés dans lesquels la Société détient une participation –
La gestion de titres de participation et de trésorerie du groupe de sociétés formé avec les filiales - L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration pour son propre compte, l'exploitation par bail, location ou autrement et la vente de tous immeubles et de tous biens et droits immobiliers -
La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;
la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités -
Pour la réalisation de cet objet, la Société pourra recourir à toutes opérations d'emprunt de fonds ou de constitution de garantie.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Jean- Philippe GAUVAIN - demeurant 23 rue Galmurot - 10150 CHARMONT SOUS BARBUISE – La Société sera immatriculée au RCS de TROYES.

POUR AVIS Le Président

ATELIER DE RESTAURATION DOIN SONNY
SARL au capital de 2 200 €
Siège social : 20 Route de Charrey, 10130 MAROLLES SOUS LIGNIERES
RCS TROYES n°893 676 494

L'assemblée générale extraordinaire du 22/09/2025 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS TROYES

DOIN Sonny

MME. GONCALVES VIEIRA (Vanessa Luisa}, demeurant au 9 RUE JACQUES DELANOUE, LUSIGNY-SUR-BARSE, 10270, agissant au nom de son enfant CARRE VIEIRA (Léna, Sarah}, née le 17 juillet 2014 à TROYES, 10000, FRANCE.
Dépose une requête auprès du garde des sceaux afin de s'appeler à l'avenir VIEIRA (Léna),

---

SASU RMB HACHEKID
SIRET : 907.953.848 00013
Code APE : 5610C
32 route d'Auxerre
10120 St André Les Vergers
Montant capital : 500 €
Annonce pour radiation de la société.

RMB HACHEKID SAS au capital de 500 €
Siège social : 32 route d'Auxerre 10000 TROYES
Objet : Restauration de type rapide - Préparation et livraison de repas à domicile
RCS TROYES 907953848
Représentée par Monsieur RAGRAGUI M'Barek Associé unique
Par décision de l'associé unique du 22/09/2025, il a été décidé la radiation de la société.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM N° 02763

Mme GONCALVES VIEIRA (Vanessa Luisa), demeurant 9 RUE JACQUES DELANOUE, LUSIGNY SUR BARSE. 10270, agissant au nom de son enfant CARRE VIEIRA (LENA SARAH), née le 17 juillet 2014 à TROYES, 10000, FRANCE.
Dépose une requête auprès du garde des sceaux afin que (LENA SARAH) s'appelle VIEIRA.

LES FRÈRES BEGANI
SAS au capital de 1 000 €
Siège social :
6 rue de la Bertauche
Appt 14 – 10000 Troyes
RCS Troyes 902 105 881
Aux termes de la décision du Président en date du 20/09/2025,
Il a été décidé de transférer le siège social au 137 rue de Preize – 10000 Troyes, à compter du 20/09/2025. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Troyes.
Il peut être transféré en tout autre lieu sur décision du Président. »

Pour avis, Le Président

TROYES SECURITE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 650 euros
Siège social :
1 rue de la Reine Blanche,
10000 TROYES
450 094 529 RCS de TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 10/09/2025, l'associé unique a décidé lors de l'AGE, de transférer le siège social du 1 rue de la Reine Blanche, 10000 TROYES au 196 rue de Preize, 10000 TROYES, à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la gérance

Aux termes d'une délibération en date du 29/09/2023,
L'assemblée générale de la société CHAMPAGNE FLEURY,
SAS au capital de 1 056000 €, 43 grande rue – 10250 COURTERON,
RCS TROYES 722 881 463 a constaté le décès de M. Jean-Pierre FLEURY et la prise d'acte de la fin de son mandat de Directeur général.

Le Président

La Dépêche de l'Aube
www.ladepechedelaube.org

Éditeur : S.A.R.L Société Nouvelle La Dépêche de l'Aube (SARL 99 ans à compter du 26 décembre 1975)- **Capital social :** 300 €- **Siège social :** 22ter, Avenue Anatole France, 10000 TROYES- ***Tél :*** 03 25 73 32 82- **E-Mail :** ladepechedelaube@wanadoo.fr- **Gérant-directeur de la publication :** Pierre Mathieu. **Rédactrice en chef :** Camille Lainé. **Commission paritaire** : 1025 C 87 550- **Numéro ISSN :** 2263-1070- **Dépôt légal :** Date de parution. **Abonnement 1 an** = 20 €. **Régie, publicité, annonces légales :** La Dépêche de l'Aube- **Impression :** La Dépêche de l'Aube 22ter Av Anatole France 10000 Troyes.